

	Prêts courants	Prêts courants	Prêts à demande	Prêts à demande
	au Canada	à l'étranger	au Canada	à l'étranger
Février.				
1911	\$689,234,781	\$37,699,221	\$59,132,692	\$35,420,046
1912	793,853,547	35,946,475	71,181,510	88,589,472
1913	882,112,726	37,673,793	71,286,799	95,229,407
1914	811,711,219	56,052,837	71,374,602	141,143,442
1915	771,635,208	43,661,379	67,591,769	89,890,982

Les prêts courants au Canada, en février, sont considérablement moins importants que ceux des autres mois de février depuis 1911. Il y a deux ans, ils s'élevaient à \$382,000,000, et en février dernier à \$771,000,000. Les prêts courants à l'étranger en février étaient de 4.8 pour cent plus élevés que ceux du mois précédent, mais de 3.6 pour cent moindres que ceux d'il y a un an. Ils sont plus élevés qu'en aucun autre mois de février des trois années avant 1914. Les prêts remboursables à demande au Canada et à l'étranger ont peu varié quoique les prêts à demande à l'étranger fussent à un niveau élevé.

Le tableau suivant montre le cours des prêts à demande à l'étranger depuis le mois de juin:

	Prêts à demande à l'étranger
1914—Juin	\$137,120,167
Juillet	125,545,287
Août	96,495,473
Septembre	89,521,589
Octobre	81,201,671
Novembre	74,459,643
Décembre	85,012,964
1915—Janvier	85,796,641
Février	89,890,982

Les prêts à demande à l'étranger qui furent réduits considérablement entre juin et novembre l'an dernier, montrent une petite augmentation due probablement aux opérations de finance du Canada dans les Etats-Unis.

Les comptes de dépôts continuent à être à un niveau satisfaisant. Le tableau suivant montre le cours des comptes des dépôts domestiques pour les treize mois passés:

	Remboursables	
	à demande	après avis
1914—Février	\$337,516,595	\$640,927,130
Mars	345,590,642	646,143,604
Avril	350,515,993	653,679,223
Mai	340,748,488	663,045,753
Juin	355,006,229	663,650,230
Juillet	346,854,051	671,214,125
Août	338,984,418	659,399,151
Septembre	348,284,206	658,401,501
Octobre	348,732,830	659,806,682
Novembre	350,884,153	665,994,852
Décembre	349,909,953	662,830,037
1915—Janvier	329,916,730	666,960,482
Février	331,415,179	671,088,613

Les dépôts remboursables à demande augmentaient d'environ \$1,000,000 ou 4.5 pour cent en février, montrant en même temps une diminution de \$6,000,000 ou 1.8 pour cent des chiffres d'il y a un an. Les dépôts remboursables après avis ont avancé de \$4,000,000 en février, soit 6.1 pour cent. Durant l'année passée, ce compte pris au sens général d'épargne, augmentait de \$30,000,000 ou 4.7 pour cent. Une fois seulement au cours des treize derniers mois les dépôts remboursables après avis dépassaient en importance les chiffres de février.

L'ENQUETE SUR LES CHAUSSURES MILITAIRES.

La longue enquête au sujet des chaussures fournies par des fabricants canadiens à nos militaires tire à sa fin, et l'on s'attend à ce que le rapport de la commission d'enquête soit présenté avant la prorogation du Parlement.

Ce ne sera pas une mince affaire que de trier les faits parmi l'immense quantité de témoignages dont un grand nombre portent la marque de l'influence politique.

La large publicité qui a été donnée à certains de ces témoignages et qui, il faut l'espérer, aura pour résultat de corriger quelques-uns des maux dont on se plaint, n'en est pas moins à regretter profondément à un autre point de vue, car elle a sans doute créé l'impression que les fabricants de chaussures du Canada sont une bande de fripons qui ont effrontément essayé de frauder le gouvernement sans s'occuper des souffrances de ceux qui sont partis pour les champs de bataille.

Aucune impression ne pourrait être plus erronée. Un petit groupe seulement de fabricants de chaussures est concerné dans l'enquête, mais le tort causé à tous ceux qui sont engagés dans cette grande industrie, dans laquelle les Canadiens ont fait probablement des progrès plus rapides que tous les autres, semble irréparable. Peu de gens comprennent que la fabrication des chaussures, aujourd'hui, est l'industrie la plus intensive, qu'elle emploie un grand nombre de machines et d'outils bien ajustés et donne du travail à des milliers d'ouvriers expérimentés et bien payés.

Certains témoignages porteraient à croire qu'on s'attendait à ce que le fabricant de chaussures devait s'occuper personnellement de chaque partie de la chaussure et lui donner son approbation. Rien ne pourrait être plus impossible, et s'il ressort de l'enquête quelque chose qui ne puisse être contredit, c'est la totale insuffisance des mesures prises par le Département de la Milice relativement à l'inspection convenable et à l'acceptation finale par le gouvernement de cette partie — la plus importante — de l'équipement du soldat. La méthode d'inspection adoptée par le département semble aussi absurde que celle d'un individu qui essaierait de déterminer le contenu d'une maison en regardant au dehors.

Parmi les principales nations il n'y a jamais eu de discussion sur la meilleure méthode de fabriquer les chaussures pour les soldats. Ces chaussures ont invariablement été faites à la trépointe. Mais dans les récents rapports il semble qu'on ait voulu faire insulte à l'intelligence du fabricant de chaussures du pays dans le but de donner le titre d'expert à un homme qui, selon son propre témoignage, n'a aucune expérience comme fabricant de chaussures, vu qu'il n'est que tanneur de cuir et qu'il recommande le retour à des matériaux et à des méthodes mises au rancart depuis longtemps par les principales nations qui achètent des chaussures pour les soldats. Citons particulièrement la méthode d'attacher les semelles, connue sous le nom de "standard screw", un type de chaussures qui n'a été accepté que quand il était impossible d'avoir le genre trépointe promptement. Cette nécessité n'existe pas au Canada pour le moment. Les épreuves faites par cet expert ont été déclarées absurdes par des cordonniers expérimentés, et tous ceux qui sont familiers avec la fabrication des chaussures et les conditions du service espèrent que le gouvernement ne fera pas la grande erreur de sauter de la poêle dans le feu en adoptant ce douteux expédient à l'époque où nous sommes.

VOUS FAUT-IL DU POISSON ?

La maison Laporte, Martin, Limitée, offre en vente, cette semaine, une grande quantité de poisson en boîte à des prix très attrayants pour les commerçants: 5,000 caisses de saumon des meilleures marques, 500 caisses de saumon blanc et 600 caisses de sardines marque "Victoria". Nous conseillons à nos lecteurs de lire l'annonce de MM. Laporte, Martin, Limitée, que nous publions dans le présent numéro.